

1. Acheminement

L'acheminement permet d'assurer le financement du réseau, son exploitation, son extension, son entretien et l'amortissement des investissements. Celui de Genedis dessert 17 communes (Ardon, Chamoson, Dorénaz, Evionnaz, Finhaut, Isérables, Leytron, Massongex, Nendaz, Riddes, Saillon, Saint-Maurice, Salvan, Saxon, Trient, Vernayaz, Vérossaz).

L'encaissement de ces frais est surveillé par l'Elcom, l'autorité indépendante fédérale de régulation.

2. Énergie

L'énergie, soit le prix de l'électricité, est fixé d'une part par les coûts de nos propres productions et d'autre part par les acquisitions faites sur le marché de l'électricité.

3. Horizon

Uniquement pour les clientes et clients ayant souscrit au produit de stockage Horizon, il s'agit du gain net obtenu sur la période.

4. Redevances

Il s'agit de taxes fédérales et communales.

5. Frais

Cela concerne les éventuels frais de rappel, notes de crédit ou avances ouverts.

6. Acomptes facturés

Somme des acomptes facturés hors TVA durant la période.

7. Livraison d'énergie

Si vous produisez de l'énergie via une installation photovoltaïque, l'énergie non autoconsommée est réinjectée dans le réseau et déduite de votre facture.

Genedis Genedis SA Grand Rue 2 1904 Vernayaz +41 27 763 14 11 www.genedis.ch info@genedis.ch CHE-105.901.230 TVA			
Numéro de client / client final 200'000 / Onime Anne Lieu de consommation 850130001 Fond d'Apré 73 - 1994 Aproz (Nendaz) 2 Villa avec autoconsommation Période du 01.01.2023 au 31.12.2023 Conditions générales et informations supplémentaires sur notre site internet.		Madame Anne Onime Grand Rue 2 1904 Vernayaz	
		Type N° de facture Date Payable jusqu'au Montant total CHF	Facture électricité 5'728'579 31.01.2024 29.02.2024 299.50
Récapitulatif de la facture (consommation totale de la période 9 989,00 kWh)			
1	Acheminement	CHF	880.65 7.7 %
2	Energie	CHF	1'487.80 7.7 %
3	Horizon	CHF	-121.70 7.7 %
4	Redevances	CHF	309.00 7.7 %
Total électricité (hors TVA)		CHF	2'555.75
5	Frais, note de crédit, avance	CHF	15.00 7.7 %
6	Acomptes facturés CHF -1615.50 dont TVA -115.50	CHF	-1'500.00
Sous-total (hors TVA)		CHF	1'070.75
7	Votre livraison d'énergie	CHF	-853.70
Total (hors TVA)		CHF	217.05
TVA à 7.7 % sur CHF 1070.75		CHF	82.45
Montant total de la facture (TVA comprise)		CHF	299.50

Genedis, votre fournisseur → d'électricité.

Genedis

Client 200'000 / Onime Anne
N° de PL 850130001
N° de facture 5'728'579
Page 2

ELECTRICITE
Libellé

N. Index A. Index Coef. Quantité Prix net Montant TVA

N° cpt. 77623 - CH10217012345CLF-N-850130001-00-0 - Tarif Double permanent

1	ACHÈMÈNEMENT	Consommation heures pleines	1.1	24'032.0	17'523.0	6'509.00 kWh	0.0815	530.50	7.7%
		Consommation heures creuses		8'822.0	5'342.0	3'480.00 kWh	0.0515	179.20	7.7%
		Service-système du réseau de transport				9'989.00 kWh	0.0045	44.95	7.7%
		Abonnement	1.2			12.00 Mois	10.5000	126.00	7.7%
2	ÉNERGIE	Consommation heures pleines	2.1	24'032.0	17'523.0	6'509.00 kWh	0.1380	898.25	7.7%
		Consommation heures creuses		8'822.0	5'342.0	3'480.00 kWh	0.1160	403.70	7.7%
		Abonnement				12.00 Mois	3.0000	36.00	7.7%
		GreenElec	8			9'989.00 kWh	0.0150	149.85	7.7%
4	REDEVANCES	Prestations collectivités publiques (PCP)	4.1			9.00 %	880.6500	79.25	7.7%
		Taxes fédérales énergies renouvelables (RPC)	4.2			9'989.00 kWh	0.0230	229.75	7.7%
N° cpt. 77623 - Tarif Production énergie solaire									
7	VOTRE LIVRAISON D'ÉNERGIE	Réinjection énergie	7.1	15'802.0	9'832.0	5'970.00 kWh	-0.1430	-853.70	0.0%
		Réinjection énergie	7.2	0.0	0.0	0.00 kWh	-0.1430	0.00	0.0%
3	HORIZON	Stockage maximum pour votre installation	3.1			5'600.00 kWh			
		Réinjection énergie pour stockage	3.2			5'600.00 kWh	0.1430	800.80	7.7%
		Restitution énergie stockée	3.3			5'600.00 kWh	-0.2433	-1'362.50	7.7%
		Horizon 1 an	3.4					440.00	7.7%
Sous-total (hors TVA)								1'702.05	
6	Acomptes facturés CHF -1'615.50 dont TVA -115.50							-1'500.00	
	Frais 2ème rappel							15.00	7.7%
Total (hors TVA)								217.05	
TVA à 7.7% sur CHF 1070.75								82.45	
Montant total de la facture								299.50	

Détail des acomptes

N° facture	Date	Acompte	Montant facturé	Etat
5'728'559	31.03.2023	300.00	323.10	à payer
5'728'561	31.05.2023	300.00	323.10	à payer
5'728'562	31.07.2023	300.00	323.10	à payer
5'728'565	30.09.2023	300.00	323.10	à payer

1. Acheminement

2. Énergie

1.1 / 2.1 Uniquement pour les clientes et clients bénéficiant d'un double tarif:

- heures pleines: 6h à 22h
- heures creuses: 22h à 6h

1.2 Le service-système du réseau de transport est reversé à Swissgrid pour le maintien du réseau de transport national, soit les grandes lignes.

3. Horizon

3.1 Stockage maximum vous indique la capacité de stockage à laquelle vous avez droit selon le contrat que vous avez conclu pour le produit HORIZON.

3.2 Réinjection énergie pour stockage désigne l'énergie que vous n'avez pas utilisée tout de suite, qui est stockée et utilisée plus tard.

3.3 Restitution de l'énergie stockée il s'agit de l'électricité (énergie + acheminement + redevances) valorisée sur la base du tarif simple. Ce montant vous est versé pour l'énergie stockée et consommée.

3.4 L'abonnement désigne le coût de votre abonnement HORIZON en fonction de la puissance installée (kWc) de votre installation.

4. Redevances

Deux redevances sont intégrées dans ce montant.

4.1 Les prestations aux collectivités publiques (PCP) sont versées aux communes. Elles servent à les dédommager pour les terrains publics utilisés pour le passage des infrastructures électriques.

4.2 La rétribution à prix coûtant (RPC) est une taxe fédérale destinée à alimenter un fonds de subventionnement des projets d'énergie renouvelable. Chaque année, Genedis encaisse auprès des consommateurs et reverse à Pronovo AG quelque 6 millions de francs pour des projets durables.

6. Acomptes facturés

Cette section vous informe sur l'état des acomptes de la période. Ceux-ci s'entendent hors TVA (6.1), tandis que les montants facturés comprennent la TVA et les éventuels frais déjà payés (6.2).

7. Livraison d'énergie

Cette section ne concerne que les clientes et clients ayant une propre production et réinjectant de l'énergie dans le réseau. Dans le cas d'un tarif double, la distinction est faite en fonction des heures de réinjection.

7.1 Réinjection heures creuses

7.2 Réinjection heures pleines

8. Greenelec

Depuis de nombreuses années, Genedis livre à l'ensemble de sa clientèle un courant 100% hydraulique (Blueelec).

Vous pouvez faire un pas supplémentaire en optant pour une électricité 100% renouvelable + indigène, soit un mix d'énergies propres (hydraulique, solaire, éolien) entièrement valaisan (Greenelec). Votre engagement Greenelec (1,5 ct/kWh) servira à développer des projets de production régionale et propre.